

Les enfants avec des troubles de l'adaptation scolaire seront mieux aidés

Une équipe du centre hospitalier Théophile-Roussel de Montesson va désormais pouvoir intervenir pour faciliter l'intégration des enfants présentant des troubles de l'adaptation scolaire.

C'est un nouveau service dont vont pouvoir bénéficier les enfants accueillis au sein des structures de Saint-Germain-en-Laye. La Ville a passé une convention avec le centre hospitalier Théophile-Roussel de Montesson pour permettre à son équipe mobile de soins école (EMSE) d'intervenir sur les temps périscolaires de toutes les écoles de la commune et en accueils de loisirs.

L'objet de cette intervention, effectuée gratuitement, est de « faciliter l'intégration des enfants présentant des troubles de l'adaptation scolaire », a indiqué la conseillère municipale saint-germanoise, Nathalie Lesueur.

Qu'avec l'accord des parents

Ces interventions sont prévues pour les enfants des écoles maternelles ou élémentaires qui

questionnent l'équipe enseignante sur l'inclusion, l'adaptation, la socialisation, le comportement ou la phobie scolaire, précise la convention.

L'EMSE n'intervient auprès d'un élève qu'avec l'accord des parents, suite à une demande émise par l'inspecteur de l'Éducation nationale ou des centres médico-psychologiques (CMP). L'équipe fait appel, entre autres, aux compétences d'éducateurs spécialisés, d'un psychologue, d'un psychomotricien, ou d'une assistante sociale.

Échanges, observations et adaptations

Après la rencontre avec les parents et l'enfant au sein du centre hospitalier Théophile Roussel, l'EMSE mettra en place une phase d'observation de ce dernier « en condition ». À l'issue de cette observation, elle proposera des adaptations à l'enfant, à l'équipe pédagogique et/ou aux animateurs, pour le temps méridien.

Arnaud Péricard, le maire de Saint-Germain-en-Laye, s'est félicité de la mise en place de cette convention lors du dernier conseil municipal.



L'objet de l'intervention de cette équipe est de faciliter l'intégration des enfants présentant des troubles de l'adaptation scolaire dans les établissements de St-Germain-en-Laye. (Photo d'archives) Philippe ROUDEILLAT

« Je pense que c'est un bon dispositif »

« Avoir une mesure d'accompagnement dans nos écoles avec un établissement spécialisé, je pense que c'est un bon dispositif au regard notamment des problématiques que l'on a dans le secteur hospitalier un peu plus

classique. Sur ce traitement de la pédopsychiatrie, on a malheureusement eu un certain nombre de drames sur nos territoires. »

Cette convention avec le centre hospitalier Théophile-Roussel de Montesson est signée pour une période de trois ans.

● Philippe ROUDEILLAT